Cinquante-septième année. - N ° 57 A Mercredi 22 mars 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1931

## 75 – PARIS

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

## Ventes et cessions

440 105 823 RCS Paris.
**FINEGAN SOLUTIONS.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 45800.00 EUR.
*Adresse :* 10, avenue de la Grande Armée, 75017 Paris.
*Précédent propriétaire :* 790 946 107 RCS Paris. **AZZANA.**
*Oppositions :* Article L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : FINEGAN SOLUTIONS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 10 avenue de la Grande Armée 75017 Paris Capital : 45800.00 EUR Numéro unique d'identification : 440105823 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : AZZANA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 10 avenue de la Grande Armée 75017 Paris Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 790946107 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1441871.00 EUR - passif de 1297056.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société FINEGAN GROUP détenant 100% du capital et des droits de vote de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, il ne sera procédé par la Société Absorbante à l'émission d'aucune action nouvelle en rémunération des apports de la Société Absorbée conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de Commerce. Prime de fusion : néant . Date du projet commun de fusion : 17.03.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société FINEGAN SOLUTIONS : 17.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société AZZANA : 17.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..